

# RAPPORT D'ACTIVITE DU FONDS DE DOTATION

---

SAISON D'ACTIVITE  
2020  
5<sup>e</sup> exercice

JUIN 2021

**MONTREUIL**  
**SOLIDAIRE**  
Fonds de dotation

---

## ■ SOMMAIRE

■ Preamble	.....	P3
■ Fonctionnement interne du fonds	.....	P4
■ Rapport du fonds avec les tiers	.....	P6
● Les actions de communication menées par Montreuil solidaire	.....	P6
● Liste des partenaires du Fonds	.....	P6
● Les actions de prospections menées par le Fonds	.....	P7
■ Liste et montant des actions d'intérêt général financées et des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation	.....	P9
■ Résultat de l'exercice comptable	.....	P14
■ Annexe	.....	P15
Rapport du commissaire aux comptes		

## ■ PREAMBULE

Le Fonds de dotation territorial Montreuil Solidaire a été créé le 12 décembre 2015 à l'initiative de la ville de Montreuil et de l'association Territoires solidaires. Il est domicilié au 35/37 avenue de la Résistance à Montreuil.

Montreuil solidaire vise à faire reculer les inégalités sociales et économiques en permettant aux Montreuillois d'accéder aux droits fondamentaux (réussite scolaire, santé, accès à la vie culturelle, sportives et aux loisirs) et à développer des actions culturelles, sportives et citoyennes et de protection de l'environnement ayant vocation à fédérer les quartiers et favoriser le bien vivre ensemble.

Il a également pour ambition d'encourager la solidarité, les lieux d'entraide et de voisinage, le bénévolat et l'engagement citoyen.

Conformément à la Loi n° 2008-776 du 4 août 2008, le Fonds de dotation est une structure autonome et indépendante de la ville de Montreuil, au statut juridique propre. Il n'est ni une association, ni un budget annexe de la ville. Seul le Conseil d'Administration du Fonds de dotation peut décider de la transmission d'un bilan d'activité à la ville de Montreuil.

Le capital du fonds de dotation est consommable.

Le présent rapport présente l'activité du fonds du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 qui constitue le 5<sup>e</sup> exercice comptable du fonds, conformément à ses statuts.

Cet exercice a été marqué la décision du Conseil d'administration de geler les activités du fonds pour ne pas interférer avec la période électorale (à l'exception des projets déjà validés) et la crise sanitaire qui a eu pour effet de réduire au strict minimum les activités culturelles et sportives des associations et de la ville sur le territoire montreuillois.

## ■ FONCTIONNEMENT INTERNE DU FONDS

La gouvernance du Fonds de dotation Montreuil Solidaire s'articule essentiellement autour de son Conseil d'administration, le niveau de sa dotation ne nécessitant pas à ce jour la mise en place d'un Comité stratégique d'investissement.

Depuis novembre 2017, la Ville de Montreuil est l'unique fondateur du Fonds de dotation, suite à la demande de retrait du co-fondateur Territoires Solidaires.

### I – Le Conseil d'administration

#### ➔ Composition

Le Conseil d'administration est composé de deux représentants des Fondateurs (la ville de Montreuil) et de quatre représentants de la société civile, du secteur économique et associatifs :

- Patrice BESSAC, Maire de Montreuil, Co-fondateur du Fonds de dotation
- Alain ALLIEZ, Président du Cercle d'Arme de Montreuil
- Serge REGEREAU, chef d'entreprise
- René RICHARD, retraité, Militant associatif
- Jacques TARQUIS, Retraité, Ancien Proviseur-Adjoint au Lycée professionnel Condorcet

En décembre 2020, le Conseil Municipal de la ville de Montreuil a nommé Monsieur Olivier CHARLES, Conseiller municipal délégué aux sports, en remplacement de Madame Yonis CHOUKRI, démissionnaire.

Le Conseil d'Administration a désigné en qualité de membres du Bureau :

- Patrice BESSAC, Président du Fonds de dotation
- René RICHARD, Secrétaire
- Jacques TARQUIS, Trésorier

#### ➔ Dates de réunions du Conseil d'Administration

Les statuts de Montreuil Solidaire prévoient l'obligation pour le Conseil d'Administration de se réunir au moins deux (2) fois par an, et aussi souvent que l'intérêt du Fonds l'exige.

L'activité du Fonds ayant été gelée depuis septembre 2019 jusqu'aux élections municipales, le Conseil d'Administration ne s'est réuni qu'une fois en 2020, à la date et selon l'ordre du jour suivant :

- Le 8 juillet 2020
  - Présentation du rapport du Commissaire aux comptes établi au titre du 4<sup>e</sup> exercice comptable
  - Validation du rapport d'activité 2019 avant transmission au Préfet
  - Budget prévisionnel 2020
  - Définition de la stratégie et de la politique générale du fonds pour la prochaine saison
  - Questions diverses

## **II – Le Comité stratégique d'investissement**

Sans objet au titre du 5<sup>e</sup> exercice.

# ■ RAPPORT DU FONDS AVEC LES TIERS

## I – Les actions de communication menées par le fonds

Sans objet au titre du 5e exercice.

## II – La liste des partenaires du Fonds

Montreuil solidaire a pu compter sur le soutien de 9 donateurs d'horizons variés au titre du 5<sup>e</sup> exercice comptable.

**DEMATHIEU & BARD INITIATIVE**

**ID VERDE**

**IECF PESIER**

**MENUISERIES MERI**

**OGIC ILE DE FRANCE EST**

**SN VALLET**

**SCCV FIFAX MONTREUIL 3**

**SOCOTEEL EQUIPEMENTS**

**VEOLIA ENVIRONNEMENT**

### III – Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Les membres du Conseil d'administration ont décidé, dès la création du Fonds de dotation, de s'adjoindre les services de l'agence Alternatives Médias qui dispose d'une sérieuse expérience en matière de mécénat culturel et sportif et de gestion de clubs de partenaires, pour la recherche des futurs mécènes.

L'Agence a, en amont de sa démarche de prospection, réactualisée une étude économique du territoire afin d'identifier les nouveaux acteurs économiques susceptibles d'être mobilisés.

A partir des conclusions de ce travail, une liste de prospects éventuels a été identifiée et prospectée à l'aide d'un dossier de mécénat, présentant l'ensemble du dispositif et des bénéficiaires consubstantiels à ce partenariat.

#### *Dossier de mécénat diffusé aux partenaires*



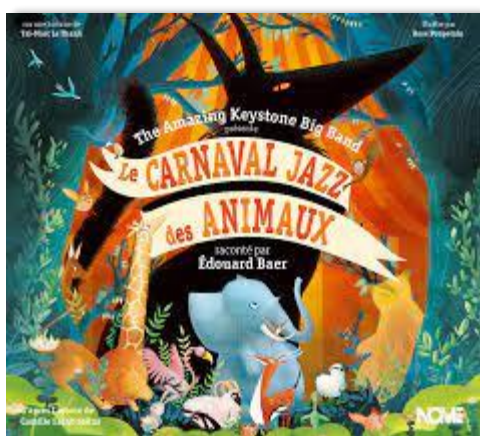
La suspension de l'activité du Fonds a fortement nuit à la démarche de prospection auprès des entreprises qui s'interrogeaient sur l'intérêt de la démarche. Le travail de prospection a donc été suspendu jusqu'à la reprise de l'activité de Montreuil Solidaire.



# ■ LISTE ET MONTANT DES ACTIONS FINANCEES

Le gel des activités du fonds afin de ne pas interférer avec la période électorale combiné aux mesures de restrictions mises en place par le Gouvernement pour réduire la propagation de la COVID ont eu pour effet de réduire au strict minimum les activités culturelles et sportives de la saison d'activité 2020.

## I – Sortie familiale « Le carnaval jazz des animaux »



L'association MUSIKALIA, œuvre depuis de nombreuses années à promouvoir la musique classique et l'amour de la musique en développant la sensibilité musicale des enfants de façon ludique.

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, l'association a bénéficié du soutien de Montreuil solidaire pour l'organisation, en partenariat avec la ville de Montreuil, de trois représentations d'une heure chacune du spectacle « Le Carnaval Jazz des Animaux », le samedi 11 janvier 2020 à la salle Gaveau.

Le Carnaval Jazz des animaux est un conte musical joyeux et ludique pour les petits et grands, adapté de la célèbre musique de Camille Saint-Saëns. Chaque animal est associé à un instrument et à un style de jazz. Ce qui permet au public de découvrir les instruments du Big Band et l'histoire du jazz depuis le début du XXème siècle ; des fanfares de la Nouvelle Orléans au free jazz en passant par le bebop et le swing, le stride, le jazz-rock, le funk...

Inventifs et bouillonnants, les dix-sept musiciens prodigieux de cet incroyable spectacle ont à cœur de rendre ce spectacle accessible, ludique et plein d'humour pour permettre aux enfants de tous les âges de découvrir le jazz sous toutes ses formes.

L'association MUSIKALIA souhaite inspirer, à travers ces actions, une nouvelle génération de passionnés et de mélomanes tout en favorisant les rencontres entre quartiers et ainsi recréer du lien social par la culture musicale.



### ➔ L'opération en quelques chiffres

- 3 représentations, 17 musiciens
- 3 000 élèves des écoles primaires et maternelles montreuilloises accompagnés de leur parent

➔ **Montant du financement**

- 52 000 €

➔ **Bénéficiaire de la redistribution**

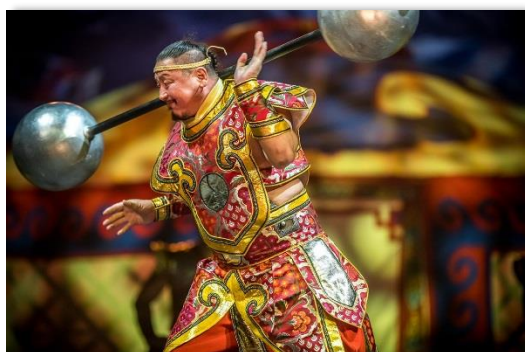
Association MUSIKALIA  
16, rue du Pressoir  
75020 PARIS

## II – Sortie au cirque pour les jeunes enfants scolarisés à Montreuil



Dans le cadre de ses actions en direction des familles en difficultés financières et sociales, la Caisse des écoles de Montreuil a sollicité le soutien de Montreuil Solidaire pour l'organisation, en partenariat avec la ville de Montreuil, d'une sortie familiale au cirque pour tous les enfants scolarisés à Montreuil, de la maternelle à l'école élémentaire, les 11, 12 et 19 janvier 2020.

Épique, comique, acrobatique, le cirque est en effet un art étonnant et spectaculaire fait de prouesses et d'exploits qui émerveillent depuis toujours les petits comme les plus grands. Les 8 000 scolaires et leurs parents ont ainsi pu embarquer pour des aventures acrobatiques en Mongolie avec le spectacle Nomade, proposé par le Cirque Phénix. Acrobates spectaculaires, jongleurs virtuoses, contorsionnistes époustouffants, voltigeurs téméraires, clowns facétieux mais aussi danseurs et chanteurs traditionnels, les Etoiles de Mongolie vous font la



promesse d'un dépaysement garanti pour toute la famille.

12 numéros exécutés par des artistes parés de costumes étincelants vous racontent avec passion leurs épopées, ponctuées de prouesses pour le bonheur des petits et des grands.

Avec cette sortie familiale, la Caisse des écoles a pour ambition de favoriser l'accès aux loisirs pour tous tout en renforçant le lien social entre les scolaires des différents quartiers de ville.

### ➔ Le projet en quelques chiffres

- 2 représentations, 50 artistes mobilisés
- 9 000 scolaires montreuillois accompagnés de leur parent

### ➔ Montant du financement

- 48 000 €

### ➔ Bénéficiaire de la redistribution

La Caisse des écoles de Montreuil  
3 rue de Rosny, Bâtiment B  
93100 Montreuil

### III – AC MONTREUIL FUTSAL



L'AC MONTREUIL FUTSAL, club de football en salle, fondé en 2003, est un club de plus de 250 licenciés (de 4 à 45 ans), reconnu pour ses performances et ses actions d'insertion dans le monde amateur et professionnel.

Dans le cadre de sa saison sportive 2019/2020, l'AC MONTREUIL FUTSAL a sollicité le soutien financier du Fonds de dotation pour le développement de ses activités sportives et d'insertion en direction des jeunes à travers la mise en place d'un projet sportif innovant et ambitieux axé sur trois orientations majeures :

- Le sport comme vecteur d'éducation.
- L'accès au sport pour tous et, en particulier, au public féminin.
- La promotion des valeurs du sport dans tous les quartiers et notamment les quartiers prioritaires de la ville de Montreuil, Boissière et Paul Signac entre autres.

Ce projet s'appuie, tout au long de la saison, sur des événements sportifs, des stages ou des actions de sensibilisation. Le but n'est pas simplement de jouer au football sur un petit terrain, mais bel et bien d'éduquer les personnes, de les responsabiliser et de les rendre solidaires tout en favorisant un esprit sportif et fraternel. Gagner un match n'est ainsi pas la priorité si la victoire est obtenue sans la mériter. Gagner sans rien se reprocher et en respectant les coéquipiers, l'adversaire et l'arbitre est au cœur du projet sportif du club.



#### ➔ Le Club en quelques chiffres

- 250 licenciés

#### ➔ Montant du financement

- 3 750 € (reliquat saison 2019/2020)

#### ➔ Bénéficiaire de la redistribution

AC MONTREUIL FUTSAL  
10, rue Jules Verne  
93100 MONTREUIL

## IV – Club « Nouveau Souffle »



Nouveau Souffle est un jeune club de football en salle reconnu pour ses performances et ses actions de réinsertion au sein des différents quartiers de Montreuil. Il vise également à lutter contre l'isolement et le repli culturel, tout en favorisant le lien social et en développant les solidarités locales et le pouvoir d'agir des habitants de Montreuil.

Nouveau Souffle a bénéficié du soutien de Montreuil solidaire pour la saison **2019/2020** pour l'aider structurer son organisation afin de doubler le nombre de licenciés du club notamment ceux de l'équipe féminine et des moins de 18 ans.

L'accueil de ces nouveaux licenciés lui permettra de garantir une structure stable et compétitive mixte, pour toutes les catégories d'âges.

Ce projet sportif ambitieux est également complété d'action citoyennes en faveur de la jeunesse avec, par exemples, des ateliers de codage ou de recherche d'emploi qui permettent d'outiller les jeunes en réinsertion dans leur recherche d'activité professionnelle.

A travers ces différentes actions Nouveau Souffle entend promouvoir l'insertion des jeunes adolescents et le renforcement du lien social. Il poursuit également l'objectif de favoriser les liens inter-quartiers afin d'apaiser et prévenir les tensions ayant pu exister et subsistant parfois entre les jeunes habitants des différents quartiers de Montreuil.



### ➔ Montant du financement

- 5 290 € (reliquat saison 2019/2020)

### ➔ Bénéficiaire de la redistribution

Association NOUVEAU SOUFFLE  
42, rue de la Demi-lune  
93100 MONTREUIL

## ■ Résultat de l'exercice 2020

Comme prévu dans les statuts de Montreuil solidaire, le 5<sup>e</sup> exercice comptable du Fonds de dotation débute le 1<sup>er</sup> janvier pour se clôturer au 31 décembre 2020.

Les comptes annuels du Fonds de dotation Montreuil solidaire sont certifiés par le commissaire aux comptes, AUDIT COMMUNICATION.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nos résultats, détaillés en annexe, s'établissent de la manière suivante :

• Le montant des dons appelés .....	: 132 000 €
• Le montant des dons restant à encaisser.....	: 50 000 €
• Disponibilités .....	: 65 300 €
• Le montant de la quote-part redistribuée .....	: 201 674 €
• Le montant du report des dons sur 2020 ....	: 59 417 €

Les comptes ont été présentés et validés au Conseil d'Administration du 1 février 2021.

Le rapport du Commissaire aux comptes est a été présenté au Conseil d'Administration du 21 juin 2021.

# ANNEXE

## Comptes annuels 2020